



LEX ROBOTICA

Jeudi 21 septembre 2017

8h30 : accueil et petit déjeuner d'accueil

9h : ouverture des travaux

Mots de bienvenue par l'Administrateur général du CNAM, M. Olivier Faron,

Présentation des deux laboratoires par le Directeur du HT2S, M. le Professeur Jean-Claude Ruano Borbalan et par le Directeur de l'IRDA, M. le Professeur Mustapha Mekki

Matinée : La fabrique du robot humanoïde

Président de séance : M. Serge Chambaud, Président de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences

9h30 : De quoi parle-t-on ?

- Les définitions juridiques et techniques : Mme Valérie Depadt, Maître de conférences HDR en Droit privé et Sciences criminelles à l'Université de Paris 13 et M. Ludovic Garattini, Chercheur au Laboratoire HT2S CNAM

9h50 : L'élaboration de l'apparence du robot humanoïde

L'élaboration matérielle d'un robot humanoïde

- La propriété intellectuelle et industrielle : M. François Moreau, Professeur d'Économie, Université Paris 13,

- La protection industrielle : M. Rudolf Gelin, Directeur de la Recherche de la société *Soft Bank Robotics*.

Le robot humanoïde comme une œuvre d'art

- La protection artistique et les robots humanoïdes : Mme Géraldine Goffaut-Callebaut, Professeur de Droit privé et Sciences criminelles à l'Université d'Orléans,



- Les nouvelles pistes d'exploration pour les machines anthropomorphes qui sortent des labos : Monsieur Jean-Paul Laumond, Directeur au LAAS-CNRS.

11h10 : Pause-café

11h30 : L'exploration sur le thème de l'intelligence artificielle

- L'illusion de l'intelligence artificielle : M. Guilhem Julia, Maître de conférences en Droit privé et Sciences criminelles à l'Université de Paris 13 (IRDA),
- Les robots humanoïdes dans la fiction : Laars Lundstrom, producteur (sous réserve).

Déjeuner libre

Après-midi : Les robots humanoïdes en action

Président de séance : M. Philippe Sueur, Professeur d'Histoire du Droit, Doyen honoraire de la Faculté de Droit, Sciences politiques et sociales de l'Université Paris 13

14h : Les usages du "cerveau" des robots humanoïdes

- Les fonctions de mémorisation et d'apprentissage des robots humanoïdes : M. Didier Roy, Chercheur au Laboratoire de Robotique *Flowers*, INRIA, Bordeaux
- L'intrusion de l'humanoïde dans le Droit de la famille et des personnes : M. Xavier Labbé, Professeur de Droit à l'université de Lille II, Avocat

14h40 : Les fonctions suprahumaines des robots humanoïdes

- La responsabilité vue par le scientifique : M. Stéphane Natkin, Professeur titulaire de la chaire Systèmes Multimédia au CNAM Paris,
- La responsabilité vue par le juriste : Mme. Valérie Depadt, Maître de conférences en Droit privé et Sciences criminelles à l'Université de Paris 13 (IRDA)

15h20 : Pause-café



15h40 : Les robots humanoïdes et la vie sociale

- Les multiples rôles et fonctions des robots humanoïdes : M. Denis Vidal, Anthropologue, Directeur de Recherche à l'IRD (Paris-Diderot) et enseignant à l'EHESS,
- Le Droit social et les robots humanoïdes : M. Laurent Gamet, Professeur de Droit privé et Sciences criminelles à l'Université de Paris-Est Créteil Val de Marne.

16h20 : Questions et échanges avec la salle

16h40 : Propos conclusifs :

- M. Jean-Claude Ruano Borbalan, Professeur du CNAM, titulaire de la Chaire de Médiation des techniques et des sciences en société,
- M. Didier Guével, Professeur de Droit privé et Sciences criminelles, Doyen de la Faculté de Droit, Sciences politiques et sociales de l'Université Paris 13 (IRDA).

17 h 15 : Fin de colloque

Infos pratiques :

Adresse du colloque : CNAM, 292 rue Saint-Martin, Paris
Accès 11, Amphi Jean Prouvé.

Renseignements : colloques.dsps@univ-paris13.fr

Inscription obligatoire avant le 18 septembre 2017 : www.univ-paris13.fr/irda